

Société

Le télétravail pour redynamiser le Cantal

Les universités d'été des TIC (technologies de l'information et de la communication) pour les territoires, RuraliTic, qui se sont tenues la semaine dernière à Aurillac, ont permis d'échanger sur le sujet. Et notamment sur l'expérience de télécentres menée dans le Cantal.

Les technologies de l'information et de la communication, plus communément désignées sous leur sigle, les TIC, sont « l'outil par excellence qui contribue au développement durable, le seul qui peut permettre de voir disparaître ou tout au moins réduire le transport ». Il y va fort Fabien Miedzianowski, directeur des systèmes d'information, des technologies et de l'appui aux collectivités au Conseil général du Cantal. Pour appuyer son affirmation, il prend l'exemple d'un salarié parisien du secteur des services, utilisant un moyen de transport pour se rendre sur son lieu de travail, alors qu'il pourrait effectuer les mêmes tâches dans le département du Cantal, grâce au télétravail.

« En France, le télétravail concerne 7 % des travailleurs, contre 40 à 50 % en Amérique du Nord et 20 à 30 % dans les pays scandinaves », constate le technicien du Conseil général. Un taux bien bas qui trouve son explication dans le fait que, d'un côté, l'employeur se montre réticent à l'idée qu'un salarié puisse travailler depuis son domicile et, d'un autre, l'en-



Les télécentres disposent de matériel performant comme cette borne de visio-conférence à celui de Chaudes-Aigues.

treprise est également un lieu de lien social.

Des obstacles à l'amplification du télétravail, que le gouvernement a décidé de surmonter par la création de télécentres. « Cette structure est un centre intermédiaire, équipé en hautes technologies, validé par l'employeur, ou un travailleur peut continuer à aller sur un lieu de travail, rencontrer des collègues », explique Fabien Miedzianowski.

Huit télécentres à terme

Le Conseil général du Cantal y a vu une aubaine pour faire venir dans le département de nouveaux actifs. Et sur les vingt appels à projet lancés

sur le territoire national, il en a raflé huit, présentés par des communautés de communes. Les deux premiers télécentres ont déjà vu le jour à Murat et à Chaudes-Aigues. En octobre, ce sera au tour de ceux de Montmurat, Saint-Flour et Ydes, et en décembre de ceux de Maurs, Aurillac et Allanche. Chaque télécentre est équipé de quatre postes fixes, qui peuvent être occupés tour à tour par différentes personnes, et d'un espace public numérique.

Si pour le moment les deux télécentres cantaliens n'hébergent que des travailleurs indépendants - soit trente personnes actuellement -, le

Conseil général compte sur l'action de la Diact, la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, pour l'arrivée de télé salariés de société de services. « La Diact devrait faire la promotion des télécentres en fin d'année auprès des grandes entreprises, ce qui veut dire que les premiers télé salariés n'arriveront pas avant 2009 », indique le directeur des systèmes d'information.

Il faudra donc attendre encore quelques mois avant que des salariés stressés des grandes villes décident de venir se mettre au vert dans le Cantal.

G.I.B.